

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Vaudoise des Sciences Naturelles  
**Band:** 52 (1918-1919)  
**Heft:** 197

**Vereinsnachrichten:** Discours de M. A. Dubuis

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Discours de M. A. Dubuis

CONSEILLER D'ÉTAT

CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESSIEURS LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ VAUDOISE  
DES SCIENCES NATURELLES,  
MESDAMES ET MESSIEURS,

Lorsque vous m'avez exprimé le désir de voir le Département de l'Instruction publique participer à votre jubilé, j'ai cédé avec plaisir à vos instances. D'ailleurs la Société des Sciences naturelles a contribué si largement non seulement à l'avancement de la science pure, mais au développement de nos établissements d'instruction publique, que ma brève intervention dans la cérémonie d'aujourd'hui s'imposait.

Les discours que vous venez d'entendre sont éloquents ; ils montrent le chemin parcouru grâce à l'ardeur que met à son travail celui qui observe consciencieusement la nature et la vie, et qui en recherche les phénomènes.

La diversité des sujets traités dans vos conférences et des travaux que vous avez publiés, est aussi caractéristique que la qualité des auteurs des communications : après le professeur, l'étudiant ; après l'industriel ou le commerçant, l'agriculteur ou le vigneron ; enfin, le simple particulier apporte sa contribution à la découverte de la vérité et à l'amélioration de l'économie générale.

Centre qui entretient la vie chez les maîtres et qui

cherche à éléver la pensée des jeunes gens, la Société des Sciences naturelles est la plus populaire de nos sociétés savantes. Elle contribue à vulgariser la science et à ce titre seul, elle est un élément actif et précieux de l'éducation nationale.

Aussi, le Département de l'Instruction publique tient-il à lui apporter, à l'occasion de son centenaire, l'hommage de sa vive reconnaissance et ses félicitations.

Si actuellement, après des débuts modestes, les moyens d'études mis à votre disposition sont mieux appropriés à l'activité d'une société savante dont s'honore une ville qui veut se tenir à la hauteur du mouvement intellectuel général, je ne puis m'empêcher de rappeler que c'est surtout à l'un des vôtres que vous le devez.

En effet, c'est la générosité de Gabriel de Rumine qui a permis d'installer convenablement des collections scientifiques et artistiques, de construire les auditoires nécessaires au développement des études académiques, et des salles pour les sociétés.

M<sup>me</sup> de Rumine, sa mère, femme de grand cœur et d'un esprit élevé, avait créé autour d'elle un milieu intellectuel où l'on comprenait et appréciait les travaux scientifiques. M. Gabriel de Rumine, auquel il faut associer un homme modeste et savant, M. Ch. Th. Gaudin, son précepteur, publièrent en effet différents travaux dans le *Bulletin de la Société vaudoise des Sciences naturelles*.

Nous savons d'autre part par ceux qui ont été en relations suivies avec lui, que quiconque à Lausanne travaillait à étendre le domaine de nos connaissances trouvait à l'Eglantine, quelle que fût la modestie de sa condition, un accueil digne de la position élevée que les choses de l'esprit méritent d'occuper dans la société moderne.

L'intérêt vif et éclairé que M<sup>me</sup> de Rumine et son fils portaient aux sciences a été un des facteurs principaux

qui a guidé la commission chargée de déterminer l'application du legs de Rumine.

« Il est résulté de notre recherche, dit celle-ci dans son rapport de 1887, la conviction que l'application du legs de Rumine serait conforme aux intentions du testateur si elle est favorable aux manifestations de l'esprit dans l'une quelconque des formes suivantes : études scientifiques, études littéraires, études artistiques, diffusion des connaissances humaines. »

C'est ainsi que fut insérée dans la convention du 3 août 1888 entre l'Etat de Vaud et la Commune de Lausanne l'obligation de prévoir, dans l'édifice à construire, les services destinés aux sciences, aux arts et aux lettres.

Depuis sa construction, la Société des Sciences naturelles est l'hôte du Palais de Rumine.

Aux conditions prévues dans la convention du 20 mai 1899, elle a cédé à l'Etat sa bibliothèque qui a été incorporée à la Bibliothèque cantonale ; elle remet chaque année à celle-ci toutes les publications qu'elle reçoit soit en don, soit en échange de ses propres publications ; il en est de même des livres qu'elle achète et des périodiques auxquels elle s'abonne au moyen de l'allocation du Fonds de Rumine.

Comme contre-valeur de ses apports, il est prélevé depuis 1900 sur le budget de la Bibliothèque cantonale une somme de 2000 fr. pour être appliquée à la publication du *Bulletin* de la Société qui sert de lien avec les sociétés scientifiques du monde entier.

Des accords du même genre sont intervenus d'ailleurs avec d'autres sociétés savantes, avec la Société vaudoise de médecine, avec l'Institut de droit international, avec la Société vaudoise des ingénieurs et architectes, avec la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, avec la Société vaudoise de généalogie et avec la Société d'histoire

de la Suisse romande, tout autant d'associations qui font avancer l'humanité vers un meilleur avenir et qui contribuent à rehausser le prestige de notre petite patrie.

Pendant les événements qui se sont déroulés depuis quelque cinq ans, les sciences en général ont évolué et les nouvelles applications appellent l'attention de tous ceux qui ont à cœur de contribuer au développement de notre économie publique ; c'est la tâche de demain, elle touche à tous les domaines : l'hygiène sociale et la santé publique comme l'éducation civique, doivent contribuer à augmenter la valeur physique et morale de notre peuple.

La Société des Sciences naturelles est un foyer qui peut faire encore beaucoup pour l'extension de la culture générale dans notre pays, pour parer aux errements et aux misères de notre malheureuse humanité, car rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Elle peut donc compter sur la bienveillance des pouvoirs publics.

Puisse-t-elle toujours plus susciter l'amour de la recherche du vrai et du beau, contribuant ainsi à former des volontés et des caractères dont le monde moderne a un impérieux besoin.

Ce sont les vœux que je forme et que feront avec moi tous ceux qui désirent ardemment notre patrie vaudoise éclairée et consciente, grande et forte par la valeur de ses enfants.

---